



***Autisme*Luxembourg**

Rapport d'activités 2016

Table des matières

HISTORIQUE	4
PERSPECTIVES	5
UTILITÉ PUBLIQUE ET DONNS DE CONFIANCE.....	5
LES ORGANES ET SERVICES	6
Conseil d'administration.....	6
Réviseur des comptes.....	6
Direction	6
Chefs de groupe.....	7
Plateforme de coopération avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région	7
Administration.....	7
Service technique	8
LE PERSONNEL EN 2016.....	8
Généralités.....	8
Ancienneté du personnel.....	10
Nationalité du personnel	11
Qualification du personnel encadrant	12
Types de contrat du personnel encadrant.....	12
Temps de travail du personnel encadrant	13
LES CONVENTIONS	13
Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région	13
Ministère du Travail et de l'Emploi.....	13
Service des Travailleurs Handicapés	13
Caisse Nationale de Santé.....	13
LES FOYERS D'HÉBERGEMENT	14
Hollerich.....	14
Boxhorn.....	15
LE CENTRE D'INTERVENTION AMBULATOIRE	17
Centre de Loisirs	17
Service d'Aide à Domicile	18
Service de Consultation	19
Ergothérapie.....	19

Sophrologie.....	22
Orthophonie.....	24
Pédagogie.....	26
Psychologie	27
Musicothérapie.....	24
LE SERVICE SOINS ET SANTÉ	30
LES ATELIERS PROTÉGÉS	31
Activités des ateliers du Centre Roger Thelen en 2015	34
PROJETS FSE (FONDS SOCIAL EUROPÉEN)	36
O.P.E.C.E.	36
(Orientation Professionnelle et Empowerment des Compétences d'Employabilité)	
Journal électronique « KONTERBONT »	37
Atelier Info-Média	38
LE SERVICE DE FORMATION PROFESSIONNELLE.....	39
LE CENTRE DE JOUR	42
QU'EST-CE QUE L'AUTISME?.....	43
LES COMPTES ANNUELS 2016.....	46

HISTORIQUE

L'association Autisme Luxembourg a.s.b.l. a été fondée en 1981. L'objectif était la création de classes d'enseignement spécialisé pour des enfants atteints d'autisme. Ainsi fut créé l'Institut pour enfants autistiques et psychotiques, qui fut dans un premier temps subsidié par le Ministère de l'Éducation Nationale avant d'intégrer, en 1988, le Service de l'Éducation Différenciée.

- 1989 : Ouverture d'un lieu de vie et de rencontre à Hollerich : le CIRPA « Centre d'Intégration et de Récréation pour Personnes atteintes d'Autisme ». Cette structure permettait d'offrir une aide spécialisée et un accompagnement adapté aux besoins et aux compétences des personnes atteintes d'autisme, tout au long de leur vie.
- 2000 : Inauguration d'un atelier de mise au travail, spécialisé dans la production d'articles en céramique, la « Keramikfabrik », à Esch-sur-Alzette.
- 2001 : Création du Centre Roger Thelen (CRT) afin d'y installer plusieurs ateliers protégés et les services centraux. Le bâtiment fut opérationnel dès 2004 et fut officiellement inauguré en 2006. Cette implantation du CRT à Beckerich permit un essor considérable des activités et du personnel de l'association. Progressivement divers services y ont été implantés, tels que :
 - Un centre d'accueil de jour qui accueille des personnes ne pouvant intégrer la structure de travail. Il propose des activités adaptées qui permettent d'accroître leur autonomie, leur épanouissement personnel et leur bien-être.
 - Un service de consultation composé d'une équipe multidisciplinaire (psychologue, pédagogue, ergothérapeute, orthophoniste, sophrologue). Ces intervenants spécialisés ont une fonction de personnes « ressources » pour le personnel d'encadrement. Ils interviennent également comme consultants auprès des usagers et de leur famille.
 - Un service soins et santé composé actuellement de deux infirmières qui assurent les soins, centralisent les données médicales, gèrent les contacts avec les médecins et les familles. D'autres intervenants spécialisés interviennent pour compléter la prise en charge (psychiatre, médecin généraliste, dentiste, kinésithérapeute, ostéopathe, opticien, pédicure).
 - Un service de formation professionnelle (SFP) qui, depuis 2007, accueille des jeunes dès la fin de leur scolarité obligatoire et leur propose une formation professionnelle les préparant à la vie active, dans un atelier protégé ou sur le marché ordinaire du travail.

- 2009 : Création d'un service aide à domicile pour accompagner des adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme en milieu ouvert. Ce service les soutient dans leur vie quotidienne en veillant particulièrement à leur autonomie et à leur participation à la vie de la communauté.
- 2014 : Inauguration du Centre d'Intervention Ambulatoire à Sandweiler.
- 2015 : Inauguration de l'extension du CRT à Beckerich.
- 2016 : Ouverture du nouveau foyer d'hébergement à Boxhorn.

PERSPECTIVES

- Avec l'ouverture du nouveau foyer d'hébergement à Boxhorn en août 2016, Autisme Luxembourg a.s.b.l. a créé 11 places destinées à l'accueil de personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme et présentant une dépendance importante en termes d'accompagnement socio-pédagogiques et d'actes de la vie courante, dont 1 lit de répit.
L'association envisage la création d'un nouveau Centre De Jour spécialisé à Boxhorn, qui pourrait être intégré dans l'annexe de la maison principale. Le projet sera déposé prochainement au Ministère de la Famille et de l'Intégration.
- En 2016, deux projets sont cofinancés par le FSE : le projet « Konterbont », un journal électronique, et le projet O.P.E.C.E. «Orientation Professionnelle et Empowerment des Compétences d'Employabilité » .
Un troisième projet « Info-Média » sera lancé début 2017. L'activation de ce projet était soumise à une évaluation de l'avancement correct du projet « Konterbont ». Le comité de pilotage a dès lors validé le démarrage du projet fin 2016.

UTILITÉ PUBLIQUE ET DONS EN CONFIANCE

Par arrêté grand-ducal du 06 juin 2003, Autisme Luxembourg a.s.b.l. a été reconnue organisme d'utilité publique pouvant recevoir des dons en espèces déductibles du revenu imposable. « Autisme Luxembourg a.s.b.l. » est signataire du « Code de bonne conduite des organismes faisant appel à la générosité du public ». Ce code de bonne conduite définit six engagements que les organismes adhérents entendent respecter : les droits des donateurs, une gestion désintéressée, une gestion rigoureuse, des actions de communication irréprochables, des actions de collecte de fonds irréprochables, une

transparence financière à l'égard des donateurs. Actuellement, 30 fondations ou associations sont déjà signataires de ce code de bonne conduite. Un guide d'autoévaluation a été distribué aux membres. L'objectif de cette démarche consiste à leur proposer des repères en vue d'évaluer le respect des engagements du Code de Bonne Conduite et qui sont valables quels que soient les donateurs, le type d'activité, les publics visés ou encore la taille de la structure.

LES ORGANES ET SERVICES

Conseil d'administration

Président :	Charles KAUFHOLD
Vice-président :	François LINSTER
Secrétaire :	Caroll KREMER
Trésorier :	Patrick SCHILTGES
Membres :	Michel BRACHMOND Mélanie BURK Danielle EMERING-WAGNER Claudine NOSBUSCH Monique PUTZ Chantal STECKER

Aucun salarié de Autisme Luxembourg a.s.b.l. n'est membre du conseil d'administration. Monsieur Marc De Geest, directeur, est invité permanent aux réunions du conseil mais n'a pas de mandat délibératif.

Réviseur des comptes

Les comptes annuels de 2016 ont été révisés par HRT REVISION S.A., cabinet de révision agréé, qui conclut dans son rapport du 24 avril 2017 : « A notre avis, sous réserve de l'incidence du point évoqué au paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les comptes annuels de Autisme Luxembourg a.s.b.l. au 31 décembre 2016 ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ».

Direction

Au 31 décembre 2016, la direction se composait de :

- Marc De Geest, directeur ;
- Vincent Brack, chargé de direction ;
- Nathalie Oberweis, chargée de direction ;
- Danielle Philippi, chargée de direction.

La mission de la direction consiste essentiellement à assurer la gestion quotidienne des services, à préparer et accompagner les projets de l'association et à participer activement aux activités des différentes instances du secteur du handicap.

Cette stratégie vise à favoriser la solidarité, la cohésion et les échanges de bonnes pratiques entre les gestionnaires du secteur, à renforcer le poids de celui-ci dans les négociations menées avec les financeurs et enfin à configurer et positionner au mieux « Autisme Luxembourg a.s.b.l. » dans un environnement légal, réglementaire et conventionnel en constante évolution.

Chefs de groupe

Pour la gestion des équipes, la direction est assistée par quatre chefs de groupe, qui travaillent au sein des équipes sur le terrain tout en assurant des tâches de coordination.

Au 31 décembre 2016, l'équipe des chefs de groupe se composait comme suit :

- Sarah Cintrao, chef de groupe « Hébergement Hollerich » ;
- Cathy Soeder, chef de groupe « Ateliers » ;
- Corinne Steichen, chef de groupe « Service Aide à Domicile » ;
- Joachim Thielen, chef de groupe « Hébergement Boxhorn » .

Plateforme de coopération avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

Conformément aux conventions signées avec l'État, la direction a rencontré à différentes reprises les représentants de la division II (personnes handicapées) du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

Administration

L'administration assure les tâches de l'accueil, du secrétariat, de la gestion des dossiers du personnel, de l'assurance dépendance et de la comptabilité. Elle compte trois employées et un comptable.

Un informaticien assure la gestion du parc informatique, qui est de plus en plus important.

Service technique

Le service technique d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. est assuré par deux techniciens.

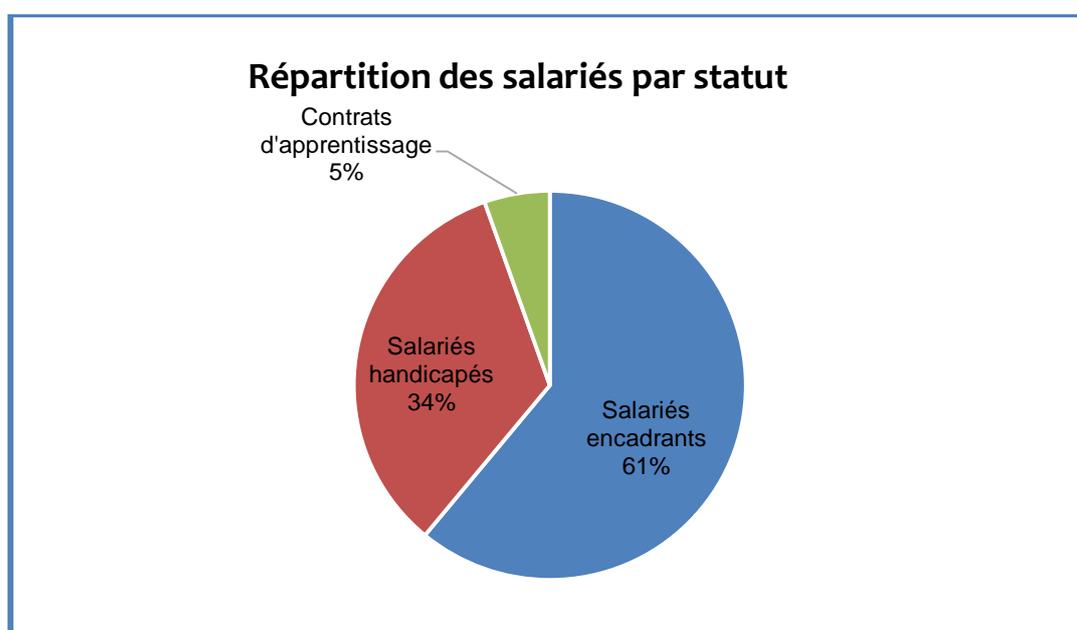
LE PERSONNEL EN 2016

Le personnel employé par Autisme Luxembourg a.s.b.l. comptait au 31/12/2015 :

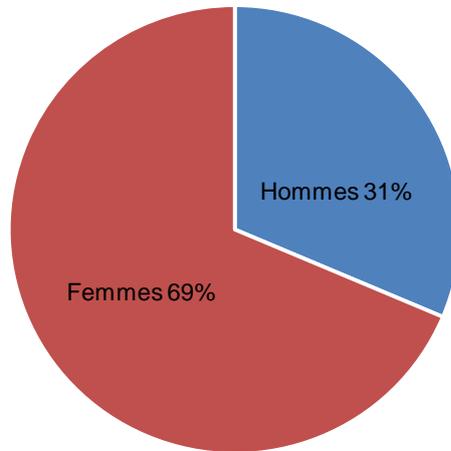
- Salariés encadrants : 63,65 ETP (équivalent temps plein)
- Salariés handicapés : 38,5 ETP
- Contrats d'apprentissage : 6 ETP

Généralités

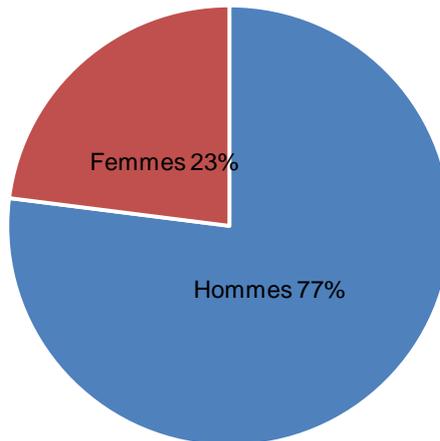
(en ETP)	Hommes	Femmes	Total
Salariés encadrants	24.775	54.200	78.975
Salariés handicapés	33.500	10.000	43.500
Contrats d'apprentissages		7.000	7.000
Total	58.275	71.200	129.475



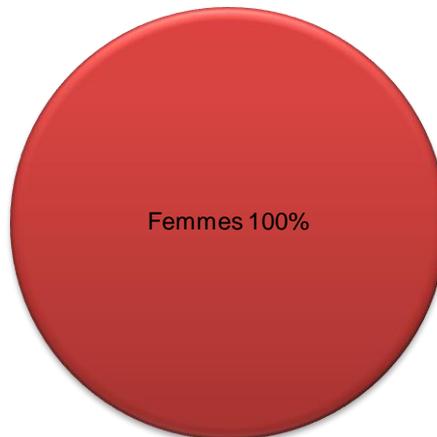
Salariés encadrants



Salariés handicapés

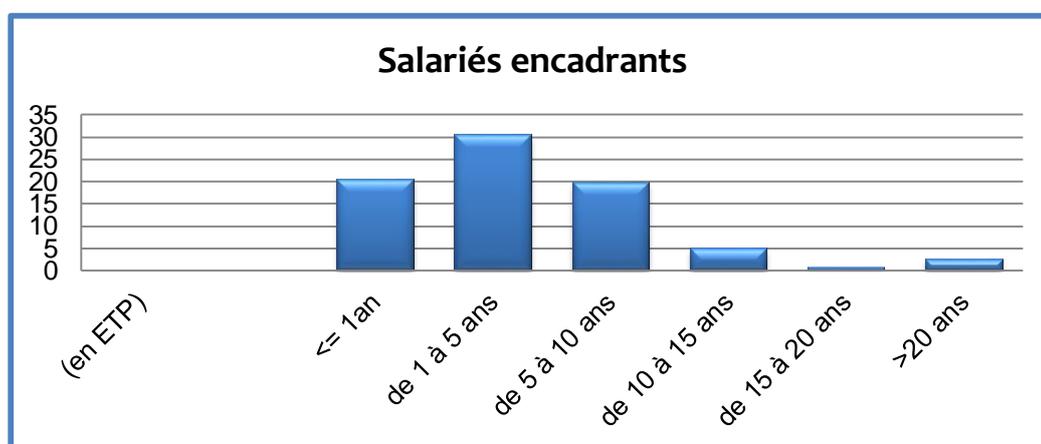


Apprentis

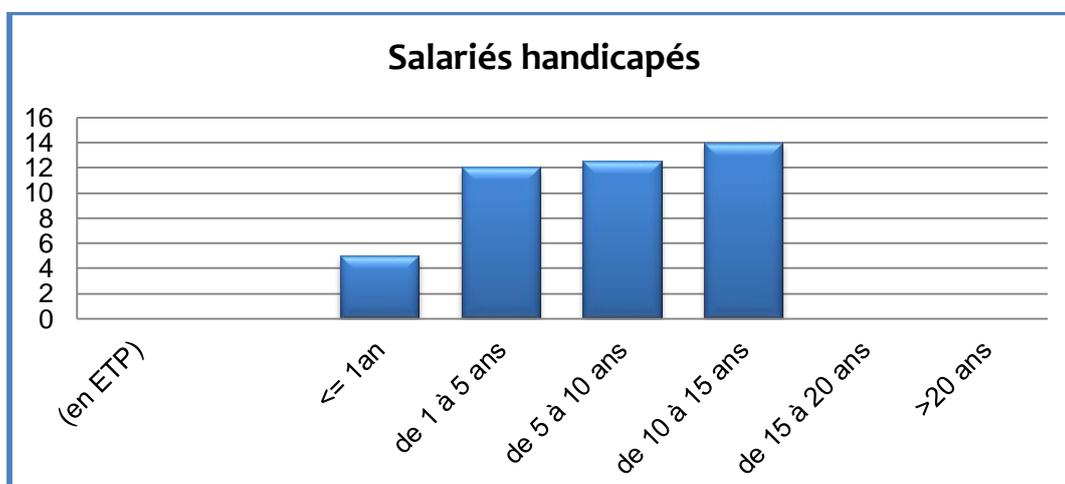


Ancienneté du personnel

(en ETP)	Salariés encadrants	Salariés handicapés	Apprentis	Total
<= 1an	20.425	5.000	4.000	29.425
de 1 à 5 ans	30.400	12.000	3.000	45.400
de 5 à 10 ans	19.700	12.500	0	32.200
de 10 à 15 ans	5.075	14.000	0	19.075
de 15 à 20 ans	0.750	0	0	0.750
> 20 ans	2.625	0	0	2.625
Total	78.975	43.500	7.000	129.475

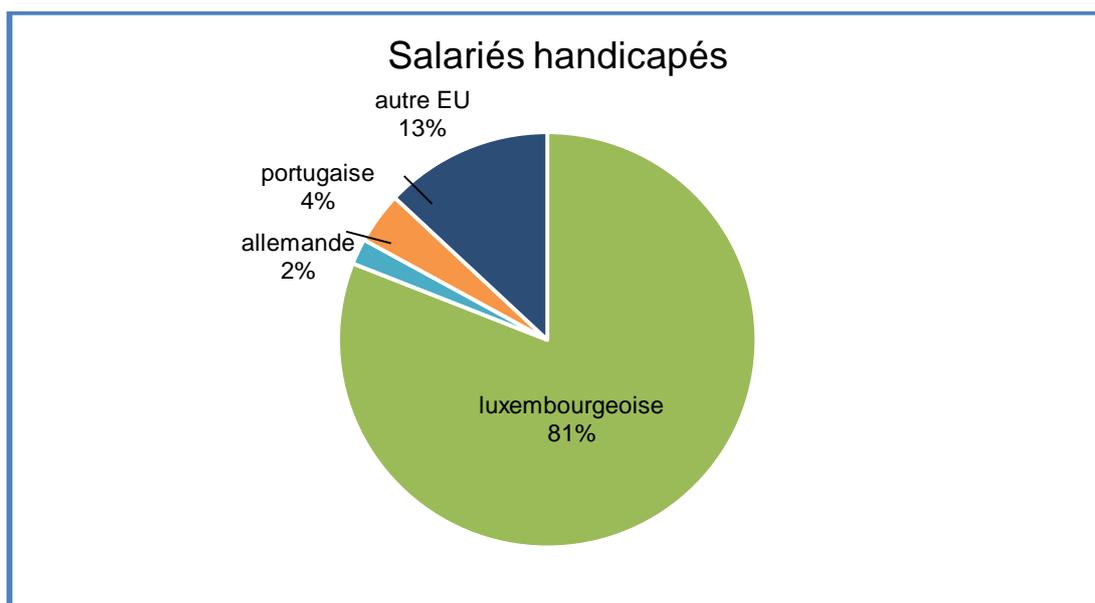
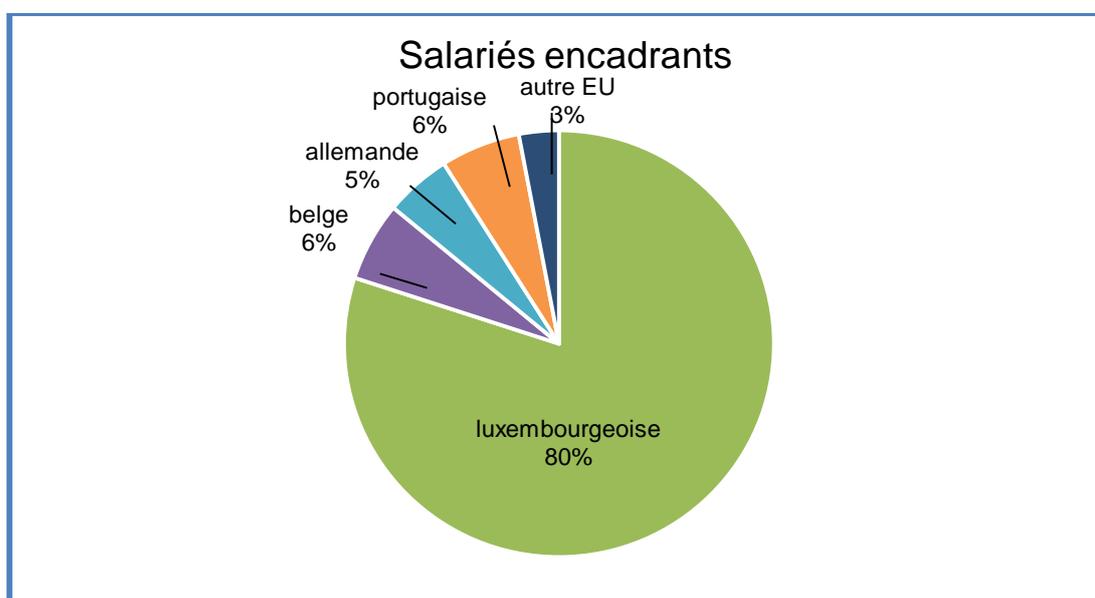


Presque deux tiers du personnel encadrant ont moins de cinq ans d'ancienneté tandis qu'environ un tiers a une ancienneté beaucoup plus significative. Ce phénomène s'explique surtout par la croissance relativement rapide de l'association et de création de nouveaux services au cours des dernières années, et particulièrement depuis l'ouverture et l'extension du Centre Roger Thelen à Beckerich et le nouveau foyer d'hébergement à Boxhorn.



Nationalité du personnel

(en ETP)	Salariés encadrants	Salariés handicapés	Apprentis	Total
luxembourgeoise	63.800	35.000	6.000	104.800
allemande	4.475	1.000	0	5.475
belge	3.875	0	0	3.875
portugaise	4.625	2	1.000	7.625
autre EU	2.200	5.500		7.700
Total	78.975	43.500	7.000	129.475

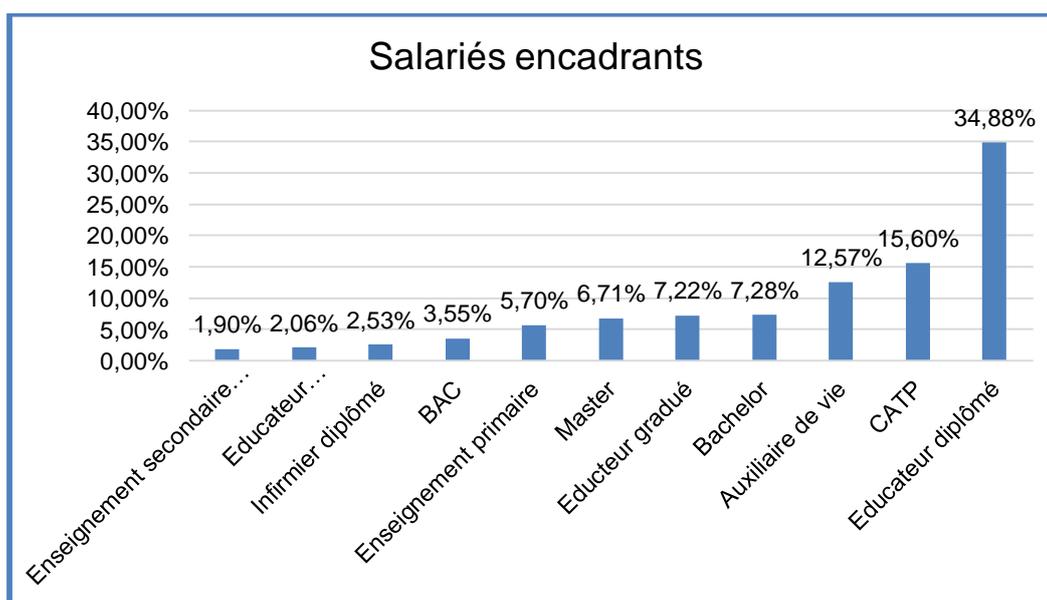


Le personnel encadrant et handicapé est très majoritairement luxembourgeois. Le personnel frontalier est principalement actif dans les services administratifs. Les agents en contact direct avec les usagers sont tenus de parler suffisamment la langue luxembourgeoise.

Qualification du personnel encadrant

(en ETP)	Salariés encadrants	En %
Master 1)	5.300	6.71
Bachelor 2)	5.750	7.28
Éducateur gradué	5.700	7.22
Éducateur diplômé	27.550	34.88
Éducateur dipl./gradué en formation	1.625	2.06
Infirmier diplômé	2.000	2.53
BAC	2.800	3.55
CATP 3)	12.325	15.60
Auxiliaire de vie	9.925	12.57
Enseignement sec. non terminé	1.500	1.90
Enseignement primaire	4.500	5.70
Total	78.975	100.00

- 1) informatique, psychologie, économie, pédagogie
- 2) ergothérapie, kinésithérapie, orthophonie, assistant social, infirmier gradué
- 3) céramiste, horticulteur, cuisinier, vente, couture...



La majorité des membres du personnel encadrant exerce des fonctions d'accompagnement en contact direct avec les usagers.

Types de contrat du personnel encadrant

	Salariés encadrants et apprentis
CDI	88
CDD	6
Apprentissage	7
Total	101

Temps de travail du personnel encadrant

	Salariés encadrants et apprentis
100%	63
87,5%	3
75%	5
50%	16
autres	4
Total	101

LES CONVENTIONS

Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

« Autisme Luxembourg a.s.b.l. » a conclu 3 conventions de financement avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

Ministère du Travail et de l'Emploi

« Autisme Luxembourg a.s.b.l. » a conclu 2 conventions de financement avec le Ministère de Travail et de l'Emploi.

Service des Salariés Handicapés

« Autisme Luxembourg a.s.b.l. » a conclu 2 conventions de financement avec le Service des Salariés Handicapés.

Caisse Nationale de Santé

Le réseau « Autisme Luxembourg a.s.b.l. » a signé 4 contrats d'aide et de soins (Réseau, ESI, CSS) avec la Caisse Nationale de Santé en vue de la prestation des actes de l'assurance dépendance.

LES FOYERS D'HÉBERGEMENT

Hollerich

Le foyer propose à 5 personnes atteintes d'autisme un hébergement dans une atmosphère familiale, synonyme de bien-être, d'intimité, de sécurité. Le résident, qui vit au foyer au moins cinq jours par semaine, doit s'y sentir chez lui. Il s'agit avant tout d'un lieu de vie, de relaxation, de détente et de répit : le résident qui poursuit pendant la journée des études, une formation professionnelle ou qui travaille, doit pouvoir se "ressourcer" une fois rentré au foyer. Il doit « refaire le plein d'énergie » par le biais d'activités de détente et de loisirs adaptées à ses désirs, ses besoins et ses compétences. Il s'agit également d'un lieu de défoulement. Au travail et au Centre de Jour, les personnes atteintes de troubles envahissants du développement sont astreintes à une certaine discipline, et doivent autant que possible éviter des comportements susceptibles de nuire au bon déroulement de leur travail ou de leur apprentissage. Lorsqu'elles rentrent au foyer, elles doivent pouvoir donner libre cours à leurs sentiments, leur besoin de s'exprimer ou au contraire s'isoler. La seule contrainte inévitable est le respect de la sécurité et de la qualité de vie des autres résidents.

Une équipe socio-éducative soudée et compétente, participant régulièrement à des séances de formation continue et de supervision, est un atout essentiel pour assurer le bien-être, la qualité de vie et la sérénité de ce lieu de vie.

Le foyer est installé dans une grande maison unifamiliale en Ville. Chaque résident y dispose d'une chambre individuelle ou tout au moins d'un espace intime qui lui est réservé. Pour préserver l'atmosphère familiale, le nombre de résidents est donc naturellement réduit.

Il est aussi un lieu d'acquisition, d'entraînement et de développement de l'autonomie. L'équipe évalue les possibilités de chacun, définit des objectifs globaux et spécifiques, élabore un plan d'accompagnement socio-pédagogique et réévalue régulièrement la situation pour prendre en compte les progrès accomplis, réajuster des actions en cours ou définir de nouveaux objectifs. Le résident et sa famille sont bien sûr étroitement associés à cette démarche permanente.

Le séjour au foyer ne devrait en principe constituer qu'une période de transition, de préparation à une vie plus autonome, ce qui suppose de nombreuses compétences : gérer son budget, faire le ménage et les

courses, se soigner, etc. Force est de constater que les compétences des résidents ne leur permettent pas toujours d'entrevoir la possibilité de vivre en dehors d'une structure d'hébergement spécialisée.

Le foyer comptait au 31 décembre 2016 cinq résidents. Il y en avait 8 jusqu'en juillet 2016. Il a fonctionné les 365 jours de l'année. En dehors des week-ends, jours fériés et congés, les résidents quittent le foyer à 08h00 pour se rendre sur leur lieu de travail ou de formation et en reviennent aux alentours de 17h00.

Les retours en famille pour le week-end ou des vacances ont été encouragés. Le foyer a par ailleurs organisé un séjour de vacances de quatre jours à Katwoude (près de Amsterdam) aux Pays-Bas.

Le personnel se composait d'un chef de groupe, Monsieur Joachim Thielen, éducateur diplômé, et du personnel socio-éducatif composé de quatre éducatrices, deux auxiliaires de vie pour la garde de nuit et deux auxiliaires de vie en formation.

Cinq résidents ont fréquenté toute l'année le Centre Roger Thelen à Beckerich (CDJ et ateliers) et la Keramikfabrik à Esch-sur-Alzette.

Boxhorn

Après d'importants travaux de rénovation du bâtiment, le nouveau foyer d'hébergement à Boxhorn a pu ouvrir ses portes en juillet 2016. Il propose à 10 personnes atteintes d'autisme un hébergement et offre 1 lit de répit. Le grand bâtiment a été entièrement rénové et modernisé pour répondre aux besoins des futurs résidents. Le groupe cible sont les personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme qui, en raison de leur âge ou de leurs contraintes, ont un besoin élevé en accompagnement pédagogique et en soins. En conséquence, l'accent dans la vie quotidienne est mis sur la création d'un climat familial serein, le bien-être, l'intimité et la sécurité des résidents.

Chaque résident vit dans une grande chambre lumineuse meublée selon ses besoins avec propre salle de bain. Outre, le foyer dispose d'une salle de bains équipée d'une baignoire à réglage électrique qui peut être utilisée aussi bien pour des soins infirmiers et des thérapies que pour la détente des résidents. Dans le bâtiment rond, les chambres des résidents sont réparties au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage. Au rez-de-chaussée, il y a un grand salon, une cuisine et une salle à manger ; au 1^{er} étage le foyer dispose d'un

deuxième salon, d'une grande salle de thérapie où la musicothérapie hebdomadaire est offerte. Toutes les pièces de la maison sont accessibles par deux escaliers et par l'ascenseur. La conception architecturale ronde de la maison fait que les résidents avec un besoin de bouger élevé se sentent plus sécurisés étant donné qu'ils se retrouvent toujours à un endroit central.

La maison offre non seulement un cadre de vie protégé, mais permet également aux résidents de maintenir les compétences qu'ils ont apprises, de les entraîner et d'améliorer leur autonomie si possible. Selon leurs compétences, les résidents sont activement impliqués dans les tâches de la vie quotidienne. L'équipe évalue les possibilités de chacun, définit des objectifs globaux et spécifiques, élabore un plan d'accompagnement socio-pédagogique et réévalue régulièrement la situation pour prendre en compte les progrès accomplis, réajuster des actions en cours ou définir de nouveaux objectifs. Le résident et sa famille sont bien sûr étroitement associés à cette démarche permanente.

Dans la période du 16 juillet à 31 décembre 2016, 9 résidents ont déménagé en plusieurs étapes. La maison était ouverte tous les jours, y compris les week-ends et les jours fériés. 4 des résidents travaillent dans la semaine dans les ateliers à Beckerich et quittent à 8h00 pour retourner vers 17h30. Les cinq autres résidents restent à Boxhorn les lundis et les vendredis pour y passer la journée. Du mardi au jeudi, ils partent avec les autres habitants de la maison pour passer la journée au centre de jour spécialisé à Beckerich. Les visites ou les séjours les week-ends chez les parents ou les membres de la famille sont pris en charge et organisés.

Le personnel se composait d'un chef de groupe, Monsieur Joachim Thielen, éducateur diplômé, et du personnel socio-éducatif composé de huit éducatrices/éducateurs, quatre auxiliaires de vie pour la garde de nuit et deux auxiliaires de vie en formation.

L'équipe est en contact étroit et d'échange avec le service de consultation à Beckerich pour assurer une qualité élevée de soins et de soutien des résidents.

À l'avenir, il est prévu de transformer l'annexe du site en centre de jour spécialisé. Ainsi, il est prévu de garder des animaux domestiques tels que poneys, ânes et petits animaux p.ex. des cochons d'Inde sur le vaste territoire autour de la maison. Le contact avec les animaux est une expérience très enrichissante pour les résidents.

LE CENTRE D'INTERVENTION AMBULATOIRE

Ouvrant ses portes en novembre 2014, le Centre d'Intervention Ambulatoire regroupe plusieurs services qui visent, dans un esprit d'inclusion, principalement l'accompagnement en milieu ouvert et le développement des compétences sociales des personnes atteintes de troubles envahissants du développement (spectre de l'autisme).

Centre de Loisirs CDL

Le CDL propose un programme de loisirs adapté aux adolescents et adultes vivant dans leur famille, au Foyer CIRPA ou en autonomie. L'objectif est leur participation à la vie sociale, leur bien-être et leur épanouissement personnel. Le CDL organise différentes activités : visite de musées, d'expositions ou de manifestations culturelles, ainsi que des activités sportives, des excursions à l'intérieur du pays ou à l'étranger et bien d'autres activités récréatives. Les usagers du centre de loisirs participent activement à l'élaboration du programme. Les activités ont lieu les mardis, jeudis et samedis après-midi au CIA à Sandweiler. Ces locaux spacieux nous permettent d'offrir un certain nombre d'activités, notamment un atelier de cuisine. On distingue deux grands groupes cibles :

- Le premier groupe est constitué d'adolescents et des jeunes adultes. Les jeunes qui participent les mardi et jeudi après-midis sont des étudiants qui profitent du Centre de Loisirs après l'école. Avant de partir pour les différentes activités, le repas de midi est pris ensemble au Centre d'Intervention Ambulatoire. En 2016, 12 jeunes étaient inscrits au CDL. Le groupe du samedi est constitué de résidents du foyer CIRPA et de participants externes. Dans ce groupe, le CDL comptait 9 inscriptions en 2016. Les activités sont organisées de manière assez analogue au fonctionnement d'une maison de jeunes.
- Le second groupe cible est constitué des personnes qui vivent en autonomie et qui travaillent et bénéficient de l'accompagnement en milieu ouvert proposé par le service aide à domicile. La participation aux activités de loisirs, proposées chaque samedi après-midi, est l'occasion d'échanger des informations et des expériences ou encore d'élaborer des projets en commun. 16 des usagers du Service Aide à Domicile étaient également inscrits.

Service d'Aide à Domicile SAD

La fonction de chef de groupe du service SAD en 2016 a été assurée par Monsieur Pol Sylvestrie, depuis octobre 2016, la relève a été prise par Madame Corinne Steichen.

Le service s'adresse aux personnes atteintes de troubles envahissants du développement, qui vivent en milieu ouvert. Le suivi est adapté à la situation individuelle et aux capacités des usagers. L'accompagnement socio-pédagogique proposé par le service vise au maintien et à l'amélioration de l'autonomie et des compétences sociales (gestion du budget, démarches administratives, tâches ménagères, courses et commissions, accompagnement à des visites médicales, etc.). Il vise également à tisser autour de la personne un réseau de solidarité (famille, voisinage, collègues de travail...) et à l'inciter à recourir à l'offre culturelle et associative dans son environnement.

Enfin, il propose, dans le cadre de ses activités de loisirs, des activités de groupe le samedi après-midi ou à l'occasion d'une colonie de vacances. Outre les activités de loisirs déjà décrites, les personnes accompagnées bénéficient de la visite, au moins une fois par semaine, d'un membre du service.

En raison de la demande croissante, «Autisme Luxembourg a.s.b.l.» envisage la possibilité de développer l'offre de ce service, notamment en créant des communautés de vie encadrées.

Au 31.12.2016, le service assurait l'accompagnement de 16 personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme et vivant en autonomie.

En automne 2016, le service a organisé un séjour de vacances de 5 jours à Prague, avec la participation de 6 usagers et 2 encadrants.

Jusqu'à présent, le service n'est financé par aucune convention. Son financement repose sur les fonds propres de l'association et la participation des usagers.

Compte tenu de la demande croissante, la direction a demandé au Ministère de la Famille et de l'Intégration un poste permettant au moins la coordination de ce service.

Service de Consultation

Le service de consultation est constitué d'une équipe multidisciplinaire, composée de psychologues, d'un pédagogue diplômé, d'ergothérapeutes, d'une orthophoniste, d'une sophrologue, d'une musicothérapeute et d'un éducateur gradué. Les membres de cette équipe ont une fonction de personnes « ressources » pour le personnel d'encadrement actif dans tous les services gérés par « Autisme Luxembourg a.s.b.l ». Ils agissent aussi comme consultants et intervenants spécialisés auprès des usagers encadrés dans les différents services et auprès de leur entourage familial.

Le personnel du service de consultation participe activement à l'élaboration et la mise en place des projets d'accompagnement socio-pédagogique individualisés dans chacun des services.

Le service de consultation est également ouvert au public.

Des interventions dans le cadre de l'assurance dépendance sont également assurées par l'équipe multidisciplinaire.

Voici les spécificités de chaque discipline :

a) Ergothérapie

Le service d'ergothérapie occupe :

- Un poste à mi-temps (20heures/semaine) du 01.01.2016-31.12.2016,
- Un poste à temps pleine (40heures/semaine) du 01.01.2016-31.12.2016.

L'ergothérapeute en tant que membre de l'équipe interdisciplinaire, apporte des compétences spécifiques en ce qui concerne l'impact des déficits sur une activité ou une tâche.

En 2016, le service a réalisé 1142 séances individuelles internes ou externes en ergothérapie au profit de 46 usagers.

Buts généraux de l'ergothérapie

Elle s'adresse à des personnes menacées ou présentant déjà des limitations d'activité et/ou de participation entraînées par une déficience, un dysfonctionnement, une incapacité ou un handicap. Le but ultime de l'ergothérapie est de permettre à la personne la réalisation d'activités et la participation dans les domaines de vie suivants : les soins personnels, la

productivité (travail, école) et les loisirs. Elle tend à ce que la personne puisse accomplir ses activités ou rôles avec efficacité et satisfaction.

L'ergothérapeute agit à deux niveaux :

- Au niveau de la personne : Il cherche à favoriser le développement des capacités, à améliorer les fonctions déficitaires, à développer les possibilités restantes, à stimuler les capacités relationnelles, à développer des stratégies de compensation ou d'adaptation. Il réalise des orthèses adaptées et/ou propose des aides techniques qui s'avèrent nécessaires à l'indépendance de la personne concernée.
- Au niveau de l'environnement : Il conseille, forme et propose les solutions pratiques pour modifier l'environnement afin de le rendre plus accessible et/ou adapté et favoriser une meilleure intégration et/ou efficacité dans son milieu.

Les traitements spécifiques auprès d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. :

1. Thérapie en individuel (suivi régulier en salle de traitement au sein du Centre Roger Thelen à Beckerich) : 1067 séances en 2016 auprès de 43 usagers
 - Les déficiences au niveau du système sensoriel : la perception, la proprioception, le sens tactile, les difficultés de modulation du tonus, la sensori-motricité ;
 - Les difficultés liées à la perception de son corps : le schéma corporel, l'enveloppe corporelle ;
 - Les capacités praxiques : la motricité fine, l'utilisation de la main et l'organisation du geste, les capacités graphiques, la dyspraxie ;
 - La mobilité en générale : l'immobilité, la lenteur, favoriser l'activité physique en générale ;
 - Les fonctions mentales : mémoire, attention, concentration, orientation, conscience, fonctions cognitives de niveau supérieur.
2. Thérapie en individuel (suivi régulier) dans le cadre de l'assurance dépendance au domicile de la personne : 75 séances en 2016 auprès de 3 personnes
 - Améliorer, favoriser, maintenir, entretenir les aptitudes en lien avec la nutrition, l'hygiène et la mobilité
 - Voir également les points mentionnés ci-dessus.
3. Thérapie en groupe en collaboration avec le CDJ et SFP (activités sensori-motrices, ferme pédagogique) : 74 interventions en 2016
 - Les déficiences du système sensoriel et la mobilité générale ;
 - Les positionnements ;

- L'initiation et la mise en situation.
4. Entraînement et apprentissage au travail et suivi ponctuel et sur demande spécifique : un total de 32 interventions en 2016
 - L'utilisation/l'essai des aides techniques ;
 - L'adaptation de l'activité ;
 - L'initiation et la mise en situation.
 5. Entraînement et apprentissage dans la salle à manger (tous les jours à part le mardi) : **231 interventions** en 2016
 - L'utilisation des aides aux repas : couverts adaptés, gobelets ;
 - Les positionnements ;
 - Les problèmes de mastication et de déglutition.
 6. Prévention (suivi ponctuel, sur demande spécifique) : interventions dans 7 ateliers, de l'SFP et du CDJ différents (jardin, cuisine, confiserie, couture, papier, back-office, Kefa, SFP, CDJ) pour 2016 ainsi que contrôle des chaussures auprès de 40 personnes en 2016.
 - Directe à la personne : mise en situation et apprentissage de bons gestes et conduites à tenir pendant les activités, économie articulaire ;
 - Indirecte au niveau de l'environnement : positions de travail, ergonomie, mobilier et matériel adapté.
 7. Conseil (sur demande spécifique des ateliers et dans le cadre de l'assurance dépendance) : différentes adaptations ont été réalisées pour la salle à manger, les toilettes, les foyers (CIRPA et Boxhorn), les aides techniques au travail
 - Les aides techniques : travail, repas, toilette, habillage, communication (en collaboration avec l'orthophoniste) ;
 - L'adaptation de l'environnement.
 8. Contact avec différents fournisseurs et recherche de matériel (aides techniques et adaptations matériels pour les différents ateliers)

Autres rôles non spécifiques

- Participation aux groupes de travail sur les difficultés liées à nutrition et le bon choix alimentaire : 2 réunions en 2016 ;
- Assurance dépendance : visites à domicile (1 visite en 2016), rédaction de rapport (10 rapports en 2016), présence lors des réévaluations des personnes par la cellule d'évaluation (8

réévaluations en 2016) et réunion Assurance dépendance interne (5 réunions en 2016) ;

- Participation aux réunions interdisciplinaires dans le cadre des PASP-G (45 réunions en 2016) pour tous les usagers (lundis après-midi au CRT) et PASP-S (3 réunions en 2016) (CRT) ;
 - Réunion PASP-G phase S : 7 en 2016
 - Réunion PASP-G phase S+5 : 10 en 2016
 - Réunion PASP-G phase X+2 : 28 en 2016
- Réalisation du bilan d'évaluation (B.ev.) dans le cadre du PASP-G et de le SFP (39 B.ev. en 2016), élaboration d'hypothèses en ce qui concerne les difficultés observées dans les compétences générales des usagers (9 hypothèses en 2016), rédaction du bilan intermédiaire des buts et objectifs en ergothérapie (X-2) (26 bilan X-2 en 2016) et formulation de projets d'intervention (P.in.) (20 P.in. en 2016);
- Réalisation d'un bilan ergothérapeutique auprès de 12 usagers en 2016 nécessitant 55 séances avec l'utilisateur même ;
- Réunion OPECE : 5 réunions en 2016
- Réunions Ergo : 29 réunions en 2016
- Réunions d'équipe au Foyer CIRPA : 3 réunions en 2016
- Réunions d'équipe au Foyer Boxhorn : 1 réunion en 2016
- Réunions d'atelier CRT (16), CDJ (4), SFP (5) : 45 réunions en 2016
- Réunions avec un référent : 25 réunions en 2016
- Réunions avec les autres intervenants : 25 réunions en 2016
- Entretiens avec les parents : 6 entretiens en 2016
- Intervention en cas de crises : 20 interventions en 2016
- 4 Accompagnements d'une stagiaire en ergothérapie pendant un mois (janvier-février 2016, mars-avril 2016, mai-juin 2016, octobre-novembre 2016)
- Participation à des formations :
 - Interne : 3 jour en tout
 - Externe : 5 jours en tout

b) Sophrologie

En 2016 comme en 2015, les séances de sophrologie ont lieu les mardis matin et les jeudis après-midi.

Les groupes de sophrologie restent inchangés : un groupe de 3 personnes le mardi matin et un groupe de 4 personnes le jeudi après-midi. La plupart des séances du jeudi après-midi se déroulent à l'Airtramp.

Pendant les séances de sophrologie en salle snoezelen, en général, les effets sont toujours aussi évidents, à savoir le relâchement musculaire, la posture du corps qui se laisse aller. Concernant les visualisations et les exercices de concentration, celles-ci restent difficile pour un des 3 participants.

Une personne externe profite également de séances de sophrologie en individuel durant le premier semestre de 2016. Il s'agit d'une jeune femme qui a beaucoup de difficultés à gérer son stress surtout dans de nouvelles situations inconnues. Cette personne est très réceptive aux séances, s'exerce également à domicile et explique qu'elle a déjà quelques fois réussi à utiliser certains exercices de sophrologie dans certaines situations critiques.

Les séances à l'Airtramp rencontrent un grand succès et les participants sont toujours ravis de pouvoir y aller. Ces séances sont structurées un peu différemment que les séances en salle Snoezelen. Ici, les usagers peuvent profiter de quelques minutes pour se « défouler » tout en respectant les règles fixées au départ. Ensuite, nous passons aux exercices principaux qui ne se limitent pas toujours à la sophrologie proprement dite, mais qui peuvent être des exercices physiques, des jeux avec ou sans accessoires (balles, cubes, cerceaux...). Ces exercices ont différents objectifs (training social, psychomotricité, développement du schéma corporel, estime de soi...). Pour cette partie de la séance, au début, les jeux étaient imposés, mais avec le temps, les usagers ont pris la responsabilité de proposer par eux-mêmes certains jeux ou exercices, selon leur préférence.

A la fin de la séance, une relaxation est prévue, et là il s'agit d'exercices sophrologiques incluant la respiration, la prise de conscience du corps...).

Le nombre de personnes bénéficiant de séances « non sophrologiques », donc des séances qui sont orientées vers le bien-être ou la prise de conscience corporelle, est de 4 personnes dont 1 personne externe.

Pour un des 4 participants, une évolution assez claire a lieu au fur et à mesure des séances. Cette personne prend confiance petit à petit et arrive à se laisser aller. Les séances incluent des exercices de tension/relâchement, des petits exercices parfois sous forme de jeux et à la fin de la séance, une partie relaxation avec ou sans accompagnement musical. C'est surtout pendant cette partie de la séance que l'on peut voir une évolution assez nette. En début de prise en charge, cette personne refusait de fermer les yeux, restait couchée de manière très raide. Maintenant, elle ferme les yeux pendant de courtes séquences, et son corps est bien relâché.

Par contre pour 2 des participants, la question se pose sur l'efficacité de telles séances, car il s'agit quasi uniquement de séances durant lesquelles elles sont couchées sur le lit à eau et pendant lesquelles on fait balancer le lit pour obtenir un effet de vagues qui accentue la relaxation. Il est clair que ces 2 personnes apprécient ces séances, mais on ne remarque pas d'évolution et il est très difficile de leur proposer d'autres exercices.

Toutes les séances ont été arrêtées à partir du mois d'août 2016 pour cause de maladie et reprendront courant mars 2017.

c) Orthophonie

Le service d'orthophonie a occupé en 2016 un poste à 40 heures par semaine.

En 2016, le service a réalisé 692 séances individuelles d'orthophonie au profit de 22 usagers.

Diagnostic : analyse des problèmes de communication, des troubles de parole, des compétences de communication et adaptation d'aides et de moyens de communication possibles.

Thérapie : stimulation de la communication non-verbale par la communication fonctionnelle

Cette méthode est appliquée pour aider les personnes qui ne savent pas ou presque pas parler et leur donner ainsi la possibilité d'élargir leurs capacités communicatives :

Par l'application d'aides de communication corporelles différentes :

- a. Formes de communication propres : p.ex. respiration, décontraction des muscles, tenue du corps, contact des yeux, activités, expressions verbales et vocales, gestes, mimiques, gestes des mains .
- b. Aides de communication non-électroniques :
 - p.ex. livres, classeurs, tableaux, panneaux de communication etc., albums de photos, cases de communication avec des objets en miniature, posters d'images ou de symboles, des fiches cartonnées avec des mots ou des images en rapport direct avec la personne concernée ; les symboles sont fixés et servent à la communication par le fait de les montrer du doigt ;
 - divers systèmes de symboles et d'images (p.ex. PCS, Boardmaker) ;

- langage gestuel (DGS, GUK) ;
- communication par fiches cartonnées d'images (PECS).
- c. Aides de communication électroniques : appareils de communication adaptés à l'utilisateur (M3, Mobi, Smart, Go talk)
 - Entraînement et apprentissage en collaboration avec l'informaticien (12 réunions en 2016) ;
 - Relation, contact et suivi avec l'Assurance dépendance.

Autres types d'intervention :

- Amélioration de la compréhension ;
- Thérapie de la bouche ;
- Thérapie des troubles de la motricité orale et de la déglutition : entraînement et apprentissage dans la salle à manger : (161 interventions en 2016) ;
- Thérapie de l'articulation ;
- Thérapie de langage (sur tous les plans de la langue : élargir le vocabulaire, grammaire et phonologie) ;
- Consultation de la famille, des personnes du proche entourage et des éducateurs.

Autres rôles non spécifiques :

- Participation aux groupes de travail sur les difficultés liées à la nutrition et le bon choix alimentaire : (1 réunion en 2016) ;
- Assurance dépendance : demandes pour les appareils de communication
- Participation aux réunions interdisciplinaires dans le cadre des PASP-G (40 réunions en 2016) pour tous les usagers (lundis après-midi au CRT) ;
- Elaboration d'hypothèses en ce qui concerne les difficultés observées dans les compétences générales des usagers (7 hypothèses en 2016) ;
- Bilans de thérapie: 14 bilans en 2016 ;
- Elaboration de bilans d'orthophonie: 13 bilans en 2016 ;
- Elaboration de plans d'interventions: 11 en 2016 ;
- Réunions avec le SFP et CDJ : 18 réunions en 2016 ;
- Réunions d'équipe au Cirpa : 1 réunion en 2016 ;
- Réunion d'équipe Boxhorn : 2 réunions en 2016
- Réunions avec le référent : 25 réunions en 2016 ;
- Réunions avec les consultants : 26 réunions en 2016 ;
- Réunions concernant l'assurance dépendance : 5 réunions en 2016 ;

- Réunions PO : 40 réunions en 2016 ;
- Réunions d'équipe Logo: 17 réunions en 2016 ;
- Interventions lors de situations de crise ;
- Divers projets internes : aider l'utilisateur à faire un choix du menu ; réalisation de matériel thérapeutique ; observations dans les ateliers.
- Entretiens avec les parents : 2 entretiens en 2016
- Participation à des formations interne: 2 jours

d) Pédagogie

Le but d'une approche pédagogique est d'évaluer les compétences et besoins individuels afin d'optimiser les résultats d'apprentissage et de promouvoir le développement personnel de chaque individu par le choix ou l'élaboration d'une approche didactique individualisée. Le pédagogue est chargé du développement des curricula, des supports d'évaluation, et des analyses des résultats. En tant que consultant, le pédagogue intervient dans les différents services d'Autisme Luxembourg a.s.b.l., que ce soit pour l'organisation pédagogique ou la structuration des lieux de travail ou de vie ainsi que pour le développement d'une approche individualisée. Le pédagogue accompagne les éducateurs dans le choix des outils didactiques et des approches pédagogiques. Il les soutient dans le développement des projets d'accompagnement socio-pédagogiques généraux et spécifiques et peut soutenir l'équipe lors des situations éducatives. Le pédagogue est également chargé des formations internes relatives à l'autisme (les causes, les répercussions sur la vie, le comportement et l'apprentissage, les méthodes de soutien etc.). Enfin, il planifie, réalise et évalue régulièrement des séances individuelles et en groupe axées sur les émotions, la communication et l'entraînement des compétences sociales.

En interne :

- Entretiens individuels (entraînement social, communication, émotionnel etc.) ;
- Observation du comportement de l'utilisateur, dans sa vie quotidienne ou en situation particulière ;
- Passation de tests ;
- Intervention lors de situation de crise, de détresse.

- PASP
- Elaboration d'hypothèses sur les comportements problématiques afin de mettre en place le projet d'accompagnement socio-pédagogique ;
- Participation aux réunions multidisciplinaires (Mudis) pour élaborer des objectifs individuels et des mesures pédagogiques ;
- Soutenir des équipes pour mettre en place les mesures décidées ;
- Bilans pédagogiques.

- Procédure d'admission
- Préparation du stage d'observation (soutenir les équipes et les usagers) ;
- Accompagnement et évaluation du stage d'observation ;
- Rédaction des bilans pour la commission d'admission ;
- Assister à la commission d'admission (un membre du service de consultation).

En externe :

- Traitement des dossiers d'admission ;
- Formations externes relatives à l'autisme (des Lycées, Internat Notre-Dame de Lourdes, Association Luxembourgeoise des Infirmiers/ières en Pédiatrie etc.) ;
- Entretien et soutien dans l'orientation pour les personnes atteintes d'autisme et leurs parents ;
- Personne de contact pour personnes atteintes d'autisme en milieu ouvert et assistance ponctuelle au travail ;
- Participation régulière au groupe de travail « troubles de comportements » (échange interdisciplinaire et discussions des cas avec des institutions partenaires) ;
- Collaboration avec des intervenants spécialisés externes (psychiatres, psychologues, pédagogues etc.).

e) Psychologie

En 2016, le service, constitué de 3 psychologues (35h, 32h et 25h), a assuré environ 43 consultations individuelles fixes par semaine (essentiellement soutien psycho-social accordé par l'assurance dépendance et interventions retenues au P.A.S.P.). Il a participé à 5 réunions pluridisciplinaires internes et 1 réunion d'équipe de consultation par semaine. Une fois par mois des groupes de paroles se sont constitués, complétés/combinés par des

activités de loisirs d'une part, au sein du Foyer Hollerich et d'autre part, au sein du Service d'Aide à Domicile par deux des psychologues.

Parallèlement à ses rendez-vous fixes, des consultations ponctuelles sur demande sont assurées par notre équipe de psychologues auprès des personnes bénéficiaires de l'institution, ainsi qu'auprès des équipes encadrantes. Lors de ces consultations, divers sujets peuvent être traités comme par exemple l'élaboration des projets socio-pédagogiques des personnes encadrées ou bien des difficultés personnelles au travail. Ces rendez-vous sont ponctuels mais réguliers, en moyenne 1-2 par semaine.

Enfin, le service de psychologie assure également l'échange, le conseil et l'accompagnement des 72 bénéficiaires du CRT avec leurs familles et les autres professionnels qui assurent leur prise en charge (médecins-psychiatres, psychologues, personnel de foyers d'hébergement externes, anciens éducateurs/enseignants lors des procédures d'admission,...). Ces contacts sont également ponctuels, mais réguliers et leur intensité fluctue selon le besoin.

En 2016, le service de psychologie a également été sollicité pour l'accompagnement et l'encadrement de 6 nouvelles admissions au CRT.

Enfin, le service de consultation et donc de psychologie reste ouvert aux professionnels et particuliers externes nécessitant des informations, conseils et des propositions d'orientation au sujet des troubles du spectre autistique. Ceci peut avoir lieu sous forme d'entretiens téléphoniques, les intéressés peuvent également se voir proposer un rendez-vous ou une visite sur les lieux (scolaires p.ex.). Des renseignements téléphoniques sont donnés plusieurs fois par semaine, alors que des visites ou rendez-vous de premier contact ont lieu en moyenne 1 fois par mois.

Des formations au sujet des troubles du spectre de l'autisme sont offertes pour des personnes externes (p.ex. écoles, entreprises ou autres institutions du secteur social), souhaitant s'informer et se former au sujet des troubles du spectre autistique et de la prise en charge. En moyenne, il y a 1 à 2 formation(s) par année.

En 2016, les psychologues ont également accueilli 2 stagiaires en psychologie à raison de 110h de pratique au total.

Activités :

- Entretiens individuels ;
- Entretiens de famille/conseil parental ;

- Observations du comportement de l'utilisateur, dans sa vie quotidienne ou en situation particulière ;
- Passation de tests ;
- Bilans psychologiques ;
- Conseil pour les équipes encadrantes dans les différents services;
- Participation aux réunions d'atelier et des autres services;
- Collaboration avec le psychiatre et des intervenants spécialisés externes ;
- Elaboration d'hypothèses sur les comportements problématiques afin de mettre en place le projet d'accompagnement socio-pédagogique (P.A.S.P.) ;
- Participation aux réunions multidisciplinaires dans le cadre du P.A.S.P. ;
- Accompagnement, entretiens, observations et rapports lors de la phase d'observation (stage) ;
- Rapports pour la demande de soutien psycho-social dans le cadre de l'assurance dépendance et assurer les prestations accordées ;
- Rapports pour la demande du statut du salarié ;
- Rapports et/ou avis pour la Commission d'Orientation et de Reclassement professionnel ;
- Intervention lors de situations de crise, de détresse ;
- Participation à la commission d'admission ;
- Formations pour étudiants et/ou professionnels externes.

f) Musicothérapie

Depuis la création d'un poste à mi-temps en juin 2016, Autisme Luxembourg a.s.b.l. offre des séances de musicothérapie aux personnes atteintes de troubles du spectre autistique au CRT à Beckerich et au foyer d'hébergement à Boxhorn. De juin à août, la musicothérapeute a d'abord fait des recherches, acquis des instruments et équipé les locaux. Depuis septembre, seulement des séances individuelles ont eu lieu. De septembre à décembre, 11 personnes ont pu profiter chaque semaine de la musicothérapie dont 7 personnes à Boxhorn et 4 personnes à Beckerich.

En total: 60 séances individuelles à Boxhorn,
 22 séances individuelles à Beckerich.

L'effet thérapeutique de la musique et des activités musicales est démontré dans beaucoup de domaines différents. De par son large spectre d'action, la musicothérapie peut agir seule, mais également en complément avec

d'autres méthodes thérapeutiques comme l'ergothérapie, l'orthophonie ou la thérapie d'entretien. Les objectifs généraux de la thérapie spécifiquement pour le domaine du spectre autistique peuvent être:

- Détente / Relaxation
- Activation
- Promotion de la capacités de prise de contact
- Promotion des compétences de communication
- Renforcement des divers domaines de la perception
- Promotion de la compréhension des règles
- Promotion / Entretien des habiletés motrices
- Promotion de la coordination
- Entraînement de la mémoire
- Promotion de la capacité de concentration
- Promotion de la capacité d'expression des émotions
- Promotion du comportement social souhaité
- Promotion du bien-être

Les objectifs de la thérapie résultent - au cas par cas - du projet d'accompagnement socio-pédagogique de l'utilisateur respectif. Si l'utilisateur dispose des compétences linguistiques, il peut définir lui-même les objectifs thérapeutiques, qui peuvent varier d'une séance thérapeutique à l'autre. Le déroulement d'une séance dépend de(s) l'objectif(s) thérapeutique(s) défini(s). Un débriefing est prévu pour les usagers parlants.

LE SERVICE SOINS ET SANTÉ

Le service était assuré au 31 décembre 2016 par trois infirmières diplômées (une infirmière à 40h/sem. et deux infirmières à 20h/sem.), qui assurent les soins de santé ainsi que des prestations au sens de l'assurance dépendance et l'éducation à la santé et gèrent, avec la collaboration d'un médecin généraliste, les dossiers médicaux des personnes encadrées. Il s'agit de centraliser les informations médicales. Pour ce faire une collaboration étroite est mise en place avec le corps médical et les établissements hospitaliers.

Des analyses de sang et tous les actes infirmiers peuvent être réalisés régulièrement au Centre Roger Thelen. La collaboration avec des professionnels indépendants permet de compléter la prise en charge spécialisée des personnes présentant des troubles envahissants du développement. Ainsi un médecin généraliste, un kinésithérapeute, un

ostéopathe, un médecin dentiste, une opticienne et une pédicure interviennent régulièrement au Centre Roger Thelen.

La convention de collaboration privilégiée avec le Centre Hospitalier du Nord Ettelbruck est toujours en place afin d'assurer, d'une part, un accueil adapté du patient, lors d'une hospitalisation ou d'une consultation et, d'autre part, afin de mieux coordonner les différents examens médicaux nécessaires notamment en les regroupant lors d'une seule visite. Pendant l'année 2016 on a fait 180.5 heures de visites médicales chez des consultants externes et des interventions chirurgicales.

Pour l'année 2016, on a 47 personnes au CRT qui bénéficient de l'assurance dépendance, on s'occupe aussi de 6 personnes externes qui ont de l'assurance dépendance. Pour différents services, on travaille avec des réseaux de l'extérieur. Dans l'année 2016, on a fait 7 réévaluations et 2 personnes supplémentaires ont pu profiter de l'assurance dépendance.

LES ATELIERS D'INCLUSION PROFESSIONNELLE

Autisme Luxembourg a.s.b.l. gère deux sites où sont implantés des ateliers protégés accueillant des personnes atteintes d'autisme et justifiant du statut de salariés handicapés : la « Keramikfabrik » à Esch-sur-Alzette et le département « Ateliers protégés » du Centre Roger Thelen à Beckerich. Les objectifs principaux de ces ateliers sont identiques : il s'agit de proposer des emplois adaptés à des personnes atteintes d'autisme qui ne sont pas - ou pas encore - en mesure d'intégrer le marché ordinaire du travail.

Par le biais d'un encadrement très individualisé, l'équipe encadrante veille à les faire participer au travail de production et à favoriser le développement de leurs compétences. Les ateliers protégés ont donc une double mission :

- La participation de la personne atteinte d'autisme aux processus de travail dans un cadre adapté;
- L'insertion professionnelle sur le marché de l'emploi grâce à un apprentissage des compétences nécessaires et à l'organisation de stages en entreprises.

En plus de l'activité céramique proposée dans notre "Keramikfabrik" implantée à Esch, le département « Ateliers protégés » du Centre Roger Thelen implanté à Beckerich a proposé 7 ateliers de travail en 2016 :

- Atelier Jardinage
- Atelier Confiserie
- Atelier Imprimerie
- Atelier Papier
- Atelier Cuisine
- Atelier Couture
- Atelier Back-Office

L'atelier Confiserie regroupe non seulement l'activité de production de confiseries (bonbons aux fruits) mais aussi une importante activité de production de confitures.

L'atelier Back-Office réalise notamment de petits travaux administratifs mais surtout des travaux de Gestion Électronique de Documents (GED) et d'archivage électronique. Cette activité a été initiée en 2011, grâce à l'appui financier du Fonds social européen et du Ministère du Travail et de l'Emploi qui a été assuré jusqu'en 2015. En 2016, cet atelier de GED a continué à développer sa clientèle et ses services en vue de d'assurer encore de nouveaux postes de travail pour les salariés handicapés (souvent de type Asperger) et la productivité en atelier en vue de renforcer sa capacité d'autofinancement à terme suite à l'arrêt de l'octroi de l'aide financière du FSE.

Comme son nom l'indique, la « Keramikfabrik » à Esch-sur-Alzette est un atelier réalisant des objets artisanaux en céramique au moyen de différentes techniques de production : techniques du moulage, technique du libre montage, réalisation d'articles « sur mesure ».

En 2016, bien que nous n'ayons pas encore assez de ressources pour assurer une importante capacité de production et bien que le volet commercial n'a pas encore été stratégiquement développé, nous avons déjà pu travailler pour quelques clients dans la réalisation de travaux de découpe et de gravure au laser (trophées, maquettes, plaques gravées, découpe sur modèles,...) sur diverses matières (bois, verre, plexi,...).

Initialement, le département « Ateliers protégés » du Centre Roger Thelen a été conçu en vue d'assurer environ 35 à 40 places de travail ou de formation professionnelle à des personnes atteintes d'autisme. Durant l'année 2016, nous avons instruit de nouvelles demandes en obtention du statut de salarié handicapé et d'orientation vers nos ateliers protégés pour 5 usagers du service de formation professionnelle qui avaient terminé leur cycle de formation. Ces 5 usagers ont donc pu débiter leur contrat de travail, en cours d'année 2016, en tant que salarié handicapé au sein des ateliers protégés.

Par ailleurs, le service de formation professionnelle et les ateliers protégés sont restés confrontés en 2016 à une liste d'attente très importante (plus de 30 personnes en attente à (très) court terme d'une insertion socio-professionnelle adaptée dans nos ateliers protégés et plus de 50 personnes atteintes de troubles envahissants du développement en attente d'une aide ambulatoire spécialisée (jobcoaching) en vue de les aider à assurer ou préserver une insertion socio-professionnelle singulièrement sur le marché ordinaire du travail ou vers nos ateliers en cas d'échec).

A partir de juin 2016, les ateliers ont donc occupés 44 salariés handicapés sous contrat de travail (ce qui représente 43,5 ETP puisqu'un salarié handicapé travaille à mi-temps sous contrat de travail en milieu ordinaire). Les demandes d'insertion professionnelle, à terme, dans les ateliers restent donc très importantes puisqu'elles sont liées aux personnes qui sont soit en fin de cycle de formation professionnelle dans notre association ou aux personnes qui nous sont orientées par des opérateurs privés et publics ou encore des partenaires extérieurs (COR, Institut pour enfants autistiques et psychotiques, Ediff, COS, services spécialisés de l'Adem,...). Chaque année, entre 5 à 10 personnes sont donc susceptibles d'être engagées dans les ateliers. Ces engagements permettent de libérer des places dans le service de formation professionnelle (SFP) qui peut alors accueillir de nouveaux candidats à l'insertion dans les ateliers. Avant leur entrée éventuelle en SFP, ces candidats effectuent un stage d'observation de minimum 3 mois à temps plein dans les ateliers. Ainsi, 1 nouveau stagiaire en stage d'observation a été accueilli dans les ateliers en avril 2016 et 5 nouveaux usagers aussi en stage d'observation en septembre 2016. Au total, en 2016, 21 usagers en formation et 7 stagiaires en stage d'observation ont donc été intégrés temporairement dans les ateliers, soit à temps plein durant un stage d'observation, soit à temps partiel (3 jours par semaine) dans le cadre d'une formation professionnelle. Avec ces nouvelles entrées en 2016, le taux maximal d'occupation est donc atteint dans quasi tous les ateliers de travail. Il reste encore plus ou moins une quinzaine de postes de travail disponibles sur base de l'espace vital et des postes de travail vacants mais aussi selon les possibilités qui seront garanties à l'avenir pour pouvoir assurer le ratio de personnel nécessaire afin de garantir une qualité et une efficacité suffisantes face aux contingences d'encadrement et de production.

Pour faire face à cette importante et permanente demande d'intégration dans les ateliers protégés, le projet d'extension des ateliers en 2014 a permis de disposer depuis 2015 d'une capacité d'accueil quasiment doublée dans la structure de travail. Progressivement en 2016 encore, nous avons donc continué à occuper ces nouveaux espaces et postes de travail. L'utilisation de ces nouveaux espaces de travail doit permet d'assurer au maximum à Beckerich, 86

postes de formation ou travail à répartir entre les salariés handicapés et les usagers des 3 principaux secteurs d'activités spécialisés que sont les ateliers de travail (+/- 60-65 salariés handicapés), le service de formation professionnelle (+/- 20 places de formation dont la partie pratique professionnelle est intégrée dans le fonctionnement des ateliers) et le centre d'activités de jour (8 places).

La « Keramikfabrik » quant à elle, a continué en 2016 à offrir 6 à 7 places de travail à des personnes atteintes d'autisme. Cet atelier a donc permis de former et d'insérer plusieurs nouveaux jeunes adultes dans les techniques de production d'articles en céramique. Par ce biais, ces jeunes ont été également confrontés à la gestion d'une activité de travail externalisée. Cela nécessite de leur part, d'autres apprentissages en lien notamment avec la gestion autonome des horaires de travail et des moyens de déplacement, la confrontation directe, matin et soir, avec la population en ville et les autres usagers des transports en commun ainsi que la gestion de leurs contacts sociaux durant les repas de midi au restaurant.

Activités des ateliers du Centre Roger Thelen en 2016

Comme toujours, le cadre du personnel a encore évolué, en 2016, sur base de quelques changements liés à des départs ou remplacements nécessaires pour des raisons diverses (départs délibérés, congé de maternité, congé sans solde,...).

Un objectif essentiel encore en 2016 fut d'assurer un personnel de métier et éducatif suffisant et compétent dans les ateliers afin de répondre adéquatement au profil des personnes à encadrer et à l'évolution quantitative et qualitative des activités économiques à initier en vue d'assurer régulièrement le développement des activités et donc de nouvelles places de travail. Pour ce faire, le personnel a pu bénéficier notamment de multiples formations externes ou internes complémentaires, durant l'année 2016, en vue de renforcer ses compétences professionnelles ainsi que la qualité globale de l'encadrement des salariés handicapés dans les ateliers.

Par ailleurs, en plus des remplacements nécessaires lors de départ de personnel essentiellement éducatif, un nouveau poste d'éducateur a pu être assuré en vue de renforcer l'équipe d'encadrement de salariés handicapés ou d'usagers en formation supplémentaires dans les ateliers.

Comme par le passé, 1 nouvelle personne bénéficiaire du revenu minimum garanti a été intégrée, durant une partie de l'année 2016, sur base d'une

mesure d'insertion professionnelle (mesure ATI) au sein des ateliers (un homme à raison de 40H/semaine dans l'atelier de jardinage). Deux personnes déjà présentes en 2015 ont continué leur mesure en ATI en 2016 (une dame à raison de 25H/semaine dans l'atelier de couture et un homme, à raison de 38H/semaine dans l'atelier du service technique). Dans ce même contexte, une dame qui était en mesure ATI dans l'atelier cuisine, aussi depuis 2015, a été engagée au CRT en septembre 2016, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en tant qu'auxiliaire de vie. Ces personnes soutiennent le personnel de métier dans toutes les tâches inhérentes à la production dans les ateliers concernés. Leur insertion dans les ateliers protégés leur permet d'acquérir de nouvelles compétences essentiellement techniques mais aussi socio-éducatives par le biais de leur immersion chaque jour dans le travail en ateliers avec les salariés handicapés.

En 2016, de nouveaux contrats d'apprentissage, dans le métier d'auxiliaire de vie, ont été conclus. De plus, de nombreux stages d'étudiants, issus de multiples écoles du pays et de l'étranger, ont été réalisés ce qui a permis périodiquement de consolider la qualité de l'encadrement. De même, 2 stages de jeunes encadrés par le Service Volontaire d'Oriente (Service National de la Jeunesse) ont été organisés dans les ateliers.

Comme déjà depuis quelques années, les limites du financement octroyé pour l'année 2016 par les pouvoirs subsidants ne permettent plus d'assurer une clef d'encadrement réellement adaptée et suffisante dans certains ateliers, surtout si l'on tient compte des spécificités et des difficultés de l'encadrement, au sein d'une structure de travail, de personnes présentant des troubles conséquents du comportement en lien avec le spectre de l'autisme. La plupart du temps, ce n'est que grâce à une intensification de moyens financiers complémentaires (type assurance dépendance) ou alternatifs (sponsoring, dons, ...) que les ateliers ont pu assurer davantage de ressources en personnel et/ou en équipement.

En 2016, nous avons veillé encore à procéder au développement ou la modernisation de certains équipements de production par le biais d'achats de matériels ou de leasing de divers matériels plus performants.

Au cours de l'année, nous avons participé à près de 30 manifestations externes (marchés divers, expositions, braderies, activités culturelles, Emaischen, bazar international, Journée de l'Autisme,...) durant lesquelles nous avons proposé un stand de vente de nos produits. Nous avons aussi informé le public sur la problématique de l'autisme et sur les services que nous offrons pour y répondre. Ces activités se déroulent dans l'ensemble du pays. Nous avons en plus assuré une présence quotidienne, durant plusieurs

jours ou semaines, lors notamment des marchés de Pâques au Cactus Belle Etoile, au marché de Noël à la City Concorde, à Ettelbruck, au Windhof et dans des entreprises privées (Linklaters, Statestreet Bank). Certains membres du personnel, encadrant et encadré, ont aussi participé en 2016 à l'une ou l'autre manifestation sportive (ex: tournoi de mini-foot) ou représentative (ex: Journée de l'Autisme, gala de l'inclusion).

Comme toujours, ces activités annexes et complémentaires ont été assurées en 2016 non seulement par le personnel de l'association mais aussi par des bénévoles et sympathisants de l'association sans lesquels ces activités ne pourraient se réaliser avec une telle variété, ampleur et fréquence.

Par ailleurs, l'atelier cuisine a réalisé en 2016 plusieurs repas, banquets ou services traiteur pour des groupes externes (buffets froids ou chauds, pains surprises, canapés,...). Nous avons aussi travaillé en collaboration pour les repas lors de la marche gourmande organisée par les clubs et associations de Beckerich et lors de la grande marche populaire organisée à Beckerich par la FLMP. Ces activités ont nécessité une grande flexibilité et disponibilité de travail au sein du personnel des ateliers.

Durant cette année 2016, nous avons aussi continué à accueillir de nombreux groupes de visiteurs au Centre Roger Thelen à Beckerich. Ainsi, de nombreux membres d'associations et d'organismes divers, à titre professionnel ou privé, ont pu découvrir notre association et notre projet éducatif. Par ailleurs, à l'occasion de ces visites de nos ateliers, nous avons pu faire connaître la problématique de l'autisme et faire découvrir le savoir-faire des salariés handicapés à travers les produits de qualité qu'ils réalisent chaque jour, avec l'appui et le professionnalisme du personnel de métier et des éducateurs.

Enfin, afin de garantir et renforcer un développement qualitatif continu, des groupes de travail composés de membres du personnel de l'association se sont tenus, durant l'année 2016, en vue d'améliorer encore divers supports de communication (site internet, journal interne Infotisme) ou de développer nos gammes de services et produits (Cellule de recherche et développement) afin de s'adapter aux nouvelles attentes des clients en terme de variété d'offre, de qualité et d'originalité.

O.P.E.C.E. (Orientation Professionnelle et Empowerment des Compétences d'Employabilité)

Le projet O.P.E.C.E. propose des initiatives de prévention, de soutien et de mobilisation d'un public cible déjà très fragilisé sur le marché de l'emploi, en vue d'éviter une régression rapide et sensible des capacités d'insertion socio-professionnelle ou une rupture dans le parcours de formation et de mise à l'emploi, compte tenu du manque de places disponibles dans les structures spécialisées ou d'un manque d'intérêt des entreprises privées.

Le projet vise à garantir une gestion optimale des demandes d'orientation socio-professionnelle et de mise à l'emploi adapté, sur le premier marché du travail ou vers des structures en milieu protégé, de personnes atteintes d'autisme. Un dossier d'employabilité de la personne concernée est établi. Ce dossier suit la personne durant son parcours d'insertion professionnelle et constitue un document de référence pour de nombreux autres opérateurs, services et agents de développement socio-professionnel tels que notamment l'Adem et son Service des Salariés Handicapés, les gestionnaires de structures de travail en milieu protégé, la Commission Médicale et la Commission d'Orientation et de Reclassement Professionnel, les patrons d'entreprises et responsables des ressources humaines intéressés par l'engagement d'un salarié handicapé,... De plus, les personnes concernées profitent de différentes interventions visant à les sécuriser dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle, à favoriser leur insertion durable sur le marché du travail ordinaire ou dans le secteur protégé et à améliorer leurs compétences sociales par le biais de techniques d'apprentissage individualisées et de stratégies de compensation du handicap. Après un premier contact, la demande et les besoins sont analysés et des premiers renseignements d'anamnèses sont collectés. Afin d'avoir une image objective et globale de l'employabilité de la personne concernée, un ensemble d'interventions sont systématiquement planifiées. Pour s'assurer d'une image fondée des aptitudes et compétences, des visites sont prévues dans le cadre de vie privée, scolaire ou professionnelle afin de collecter un maximum d'observations et d'informations. Des entretiens avec la famille ou des intervenants externes psycho-médico-sociaux complètent le tableau des observations. Dans un second temps, un questionnaire d'évaluation, axé spécifiquement sur l'employabilité et un questionnaire d'orientation sont réalisés en vue d'établir un bilan détaillé des compétences et des aptitudes socio-professionnelles de la personne. Sur base de l'ensemble de ces données, un dossier d'employabilité de la personne est constitué. Il reprend une synthèse des données d'anamnèse, un rapport psycho-médico-social axé sur l'employabilité, une présentation des résultats des tests et questionnaires d'évaluation, un avis motivé sur

l'employabilité et l'orientation professionnelle souhaitable ainsi qu'une proposition de projet concret d'insertion professionnelle et de mesures de soutien et d'accompagnement durant la phase de concrétisation du projet. (ex: propositions d'entraînements individuels et/ou en groupes aux habilités sociales, entraînements aux entretiens de sélection, stages en entreprises, aide à l'envoi de candidatures, aide à l'insertion sur le marché ordinaire de travail, interventions régulières ou aux besoins sur le lieu de formation ou de travail, coaching des nouveaux collègues de travail et des supérieurs hiérarchiques...)

Journal électronique « KONTERBONT »

L'apprentissage d'une langue se concrétise de préférence en immersion totale. Exemple: un français travaillant en Angleterre aura suivi des cours de langue (éventuellement financés par son employeur). Il se verra dans l'obligation de s'exprimer en permanence en anglais. Mais si ses collègues de travail en Angleterre sont en majorité des personnes francophones ? Si dans sa vie privée, la plupart des personnes anglaises qu'il côtoie s'efforcent de communiquer en français avec lui ? Voilà la situation au Luxembourg!

Afin de surmonter la barrière linguistique à l'accès (ou au maintien) à l'emploi, il est important de stimuler les personnes étrangères à continuer leurs efforts d'apprentissage, malgré un contexte peu favorable.

Nous envisageons de créer un journal électronique ayant comme sujet la vie au Luxembourg dans toutes ses facettes et couleurs (le « Konterbont »). Les articles sont rédigés en luxembourgeois. Plusieurs fonctionnalités permettent d'en faire un outil d'apprentissage et d'entraînement de la langue luxembourgeoise:

- Pointer un mot et recevoir la traduction dans la langue choisie
- Pointer un mot et entendre la prononciation du mot
- Pointer un alinéa et recevoir la traduction dans la langue choisie
- Pointer un alinéa et entendre la lecture de l'alinéa

La création d'un tel outil sera favorisée par une multitude de synergies :

- Institut National des Langues, Université de Luxembourg, autres organismes proposant des cours de langues (promotion et clientèle potentielle, collaboration au niveau des traductions)
- ADEM et associations œuvrant dans la mise à l'emploi (promotion et clientèle potentielle)
- Employeurs (promotion et clientèle potentielle)
- Presse écrite (collaboration au niveau rédactionnel)

- OLAP, ASTI et autres associations œuvrant dans le domaine de l'aide aux personnes immigrées (promotion et clientèle potentielle)
-

Pour garantir la bonne mise en place de ce projet ambitieux, il est évidemment nécessaire de prévoir une phase de préparation conséquente.

L'inclusion des personnes atteintes d'autisme sur le marché de l'emploi se fait d'une part, par un accompagnement en stage et une sensibilisation des employeurs aux compétences des personnes concernées, et d'autre part, surtout par la création d'activités à valeur économique proposant des places de travail adaptées à ces personnes. La réalisation d'un journal électronique nous permet de créer un nouvel atelier « Info-Média ». Cet atelier sera responsable de la mise en place technique et informatique du «KONTERBONT», des traductions des articles, du suivi administratif et logistique des clients...Il nous permettra de proposer des activités de travail très variées et adaptées aux compétences des différentes personnes atteintes d'autisme et de créer ainsi de nouvelles places de travail pour une population fortement marginalisée. Il favorisera aussi, par le biais des synergies avec l'ADEM, les associations œuvrant dans la mise à l'emploi et les employeurs, l'inclusion des personnes présentant des troubles envahissant du développement sur le premier marché de travail.

Atelier « Info-Média »

L'activation de ce projet au 1^{er} janvier 2017 était soumise à une évaluation à la fin de l'année 2016 de l'avancement correct du projet « KONTERBONT ». Comme la structure du projet « KONTERBONT » était suffisamment avancée pour accueillir les participants, le comité de pilotage a validé le démarrage du projet « Info-Média ».

LE SERVICE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Service de Formation Professionnelle (SFP) accueille des personnes atteintes d'autisme à partir de leurs 16 ans et leur propose une formation professionnelle afin qu'elles puissent être orientées, soit vers un de nos ateliers protégés, soit vers le marché normal du travail ou encore vers un centre du jour. Après avoir fait un bilan des compétences de chaque candidat, un programme de formation individualisé est mis en place pour permettre non seulement l'acquisition et l'amélioration de compétences mais également une préparation à leur vie professionnelle future.

Le service a ouvert ses portes en 2007. Son implantation sur le même site que l'atelier protégé est un atout car cela permet d'offrir aux usagers une formation professionnelle proche du monde du travail.

Le SFP propose une formation professionnelle à des jeunes gens autistes qui ont terminé leur scolarité obligatoire ou qui ne trouvent pas de travail à cause de leur handicap.

Le service permet aux usagers de se familiariser avec les processus de travail qu'ils rencontreront dans nos ateliers, mais aussi d'accroître leurs compétences, leur autonomie, leur attitude et leur comportement au travail.

Le SFP peut accueillir jusqu'à 20 étudiants. La durée de cette formation professionnelle s'étend sur 2 à 3 années. La formation se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique.

- En ce qui concerne la partie pratique de la formation, ayant lieu dans nos ateliers :

Pendant la première année, l'étudiant a la possibilité d'évoluer dans différents ateliers, dont deux plus approfondis et cela à raison de 3 jours par semaine. Les ateliers protégés à disposition sont les suivants :

- Atelier Cuisine
- Atelier Confiserie
- Atelier Jardinage
- Atelier Papier
- Atelier Imprimerie
- Atelier Back-Office
- Atelier Couture
- Atelier Céramique à Esch-sur-Alzette

Le but de la première année est de leur offrir les possibilités de sonder leurs compétences et préférences dans des domaines de travail variés. Pendant la deuxième et la troisième année l'étudiant « se spécialise » en développant ses compétences dans deux ou trois ateliers au maximum. Des stages sur le premier marché du travail sont réalisables, si l'occasion se présente.

Après avoir évalué leurs compétences dans les différents processus de travail dans chaque atelier, nous nous efforçons d'augmenter leur niveau d'autonomie de travail moyennant des formations pratiques individuelles dans le cadre réel. En ce qui concerne la partie de formation continue théorique :

Pendant toute la formation, des cours théoriques figurent au programme pendant 2 jours par semaine. Les groupes de travail sont des groupes le plus

homogènes possible, c'est-à-dire que nous essayons de grouper les étudiants ayants des compétences similaires. Cela nous donne la possibilité de centrer l'apprentissage sur l'acquisition et le développement des compétences personnelles. Nous élaborons des plans individuels pour promouvoir les compétences et ainsi augmenter le niveau d'autonomie de la personne.

Pendant la partie théorique nous travaillons :

- les compétences scolaires classiques à savoir : lecture, écriture, calcul, différenciation et attribution, informatique, droits et devoirs, langues étrangères, capacités générales d'apprentissage et attitude de travail.
- Les compétences globales à savoir : hygiène, nutrition, mobilité, conscience générale de son corps, orientation temporelle et spatiale sont également enseignées.
- L'accent est mis sur les matières spécifiques en rapport avec l'autisme comme la communication, l'interaction sociale auxquelles nous portons une attention toute particulière.

Ces matières sont toutes adaptées à leurs compétences et mises dans un contexte pratique similaire aux situations qu'ils rencontreront éventuellement lors de leur vie professionnelle mais aussi privée.

Le profil des compétences est un outil pédagogique qui permet non seulement de mieux orienter la personne dans son parcours professionnel, mais aussi de mieux adapter sa future place de travail dans nos ateliers protégés.

Pour les personnes orientées chez un employeur du premier marché de l'emploi, le profil de compétences représente un outil essentiel pour garantir une insertion réussie.

Vers la fin de sa formation au SFP nous accompagnons la personne concernée dans sa démarche d'obtention du statut de salarié handicapé ou du RPGH (revenu pour personnes gravement handicapées). La formation nous permet de mieux nous prononcer au sujet du profil de compétence du futur demandeur d'emploi et d'élaborer un avis détaillé dans le cadre de la procédure d'obtention du statut de salarié handicapé.

La formation offerte au SFP est reconnue au plan national. Il est donc d'autant plus important pour tout futur employeur (que ce soit un atelier protégé ou une entreprise privée ou publique) d'avoir une image fidèle des compétences et des déficiences des futurs salariés handicapés. Il s'agit donc d'analyser les compétences et déficiences jusqu'au dernier détail afin de dessiner un profil exact des aptitudes professionnelles de la personne autiste.

Après sa formation au SFP, nous offrons aux jeunes adultes différentes possibilités adaptées à leurs compétences : une admission dans notre Centre de Jour spécialisé, un contrat de travail dans nos ateliers ou bien l'intégration au premier marché de l'emploi.

Le groupe se compose de 7 à 9 étudiants par jour, qui sont accompagnés par deux à trois encadrants.

Chaque trimestre, l'équipe prévoit une semaine de réflexion en interne (sans les étudiants) où le personnel du SFP évalue les progrès réalisés par les étudiants et fixe les objectifs pour le trimestre à venir : répartition des ateliers, évaluations individuelles, bilans annuels, élaboration du programme, formation interne...

En 2016, le SFP a accueilli 15 étudiants atteints de troubles du spectre de l'autisme. 9 stagiaires ont terminé leur formation et embauchées comme salariés travailleurs handicapés dans nos ateliers protégés.

L'équipe se composait de six éducateurs diplômés.

LE CENTRE DE JOUR

Le Centre de jour spécialisé est un service d'activités de jour pour personnes qui ne sont pas en mesure d'exercer une activité professionnelle. Il accueillait en 2016 huit personnes à temps plein. Il propose différentes activités occupationnelles (jeux, puzzle, bricolage ...) socio-pédagogiques et thérapeutiques (stimulation basale, snoezelen, séances de musique, activités motricité, Airtramp...) adaptées aux compétences, aux attentes et aux besoins de chaque usager considéré individuellement. Le groupe du CDJ fait aussi régulièrement des sorties avec les usagers.

Les activités extérieures proposées aux usagers durant toute l'année étaient les suivantes :

Sorties hebdomadaires :

- séances de natation à la piscine de Redange (proposées 1-3 fois par semaine à trois usagers)
- séances à l'asinerie à Habbay (BE)
- séances à la ferme pédagogique à Hovelange
- sorties au supermarché pour faire les petites courses pour l'institution

- sorties aux différents établissements pour boire un café et manger de la pâtisserie
- des promenades

Sorties mensuelles :

- sorties à la Robbesscheier à Munzhausen
- sorties aux différents parcs :
 - Parc merveilleux à Bettembourg
 - Päiperleksgaart à Grevenmacher
 - etc.

En 2016, l'encadrement était assuré par cinq éducateurs et trois auxiliaires de vie intervenant à temps partiel. Il a fonctionné 5 jours sur 7, périodes de vacances comprises.

QU'EST-CE QUE L'AUTISME ?

On parle de troubles du spectre de l'autisme (TSA) ou encore de troubles envahissants du développement (TED) : les difficultés éprouvées par les personnes atteintes d'autisme *envahissent [ndlr : peuvent envahir] toutes les sphères de leur développement, la perception, la motricité fine et globale, la socialisation, le langage réceptif et expressif* (Nathalie POIRIER et Catherine KOZMINSKI, « L'autisme, un jour à la fois », Ed. PUL-Chronique sociale, p33).

L'autisme est un trouble du développement complexe et durable qui se manifeste en principe au cours des trois premières années de la vie. Il touche environ un individu sur 160 (INSAR, 2009). Les garçons sont globalement plus affectés que les filles. Ainsi, on estime que l'autisme est au moins 3 à 4 fois plus fréquent chez les garçons que chez les filles.

Les manifestations autistiques couvrent un large spectre et concernent des personnes ayant un handicap intellectuel sévère ainsi que celles ayant un quotient intellectuel (QI) dans, ou au-dessus, de la moyenne.

La génétique des TSA est complexe et loin d'être totalement comprise. La compréhension de l'interaction entre facteurs génétiques et environnementaux exige encore des recherches intensives.

Globalement, les personnes souffrant de TED doivent surmonter diverses difficultés dans trois registres principaux :

- L'altération qualitative des interactions sociales
 - Pas de contact oculaire, pas de réaction aux mimiques faciales etc. ;
 - Incapacité à établir des relations avec les pairs et manque de conscience des autres ; le sujet ne cherche pas spontanément à partager ses plaisirs ou ses intérêts avec d'autres personnes ;
 - Manque de réciprocité sociale ou émotionnelle (par exemple, il cherche rarement du réconfort ou de l'affection, difficultés à contrôler ses émotions et son enthousiasme) ;
 - Absence ou abondance de paroles ;
 - Forte résistance au changement.

- L'altération qualitative de la communication verbale et non verbale
 - Retard ou absence totale de développement du langage parlé ;
 - Incapacité marquée à engager une conversation avec autrui (pointe du doigt pour montrer au lieu d'utiliser des mots) ;
 - Usage stéréotypé et répétitif du langage (écholalie : répétition inlassable de mots en dehors de tout contexte) et voix monotone (déficit de l'intonation, du rythme) ou langage idiosyncratique ;
 - Absence d'un jeu de « faire semblant » varié et spontané, ou d'un jeu d'imitation, utilisation inhabituelle des mots ou confusion entre le masculin « il » et le féminin « elle » ou mélange des pronoms personnels « je, moi, toi ».

- Le caractère restreint, répétitif et stéréotype des comportements, des intérêts et des activités
 - Préoccupation circonscrite à un ou plusieurs centres d'intérêts stéréotypés et restreints, anormale soit dans son intensité, soit dans son orientation ;
 - Adhésion à des habitudes ou à des rituels spécifiques ;
 - Maniérismes moteurs stéréotypés et répétitifs (par exemple, battements ou torsions des mains, se balancer d'avant en arrière, fixer du regard, ...) ;
 - Anxiété, peur, incompréhension de son environnement.

Par ailleurs, on constate souvent la présence de désordres additionnels tels que :

- Des troubles métaboliques ;
- Des difficultés à traiter l'information sonore et visuelle (hypo- ou hypersensibilité) ;
- De l'épilepsie (fréquence 30 fois plus élevée) ;
- Des déficiences intellectuelles (de 30 à 50% des cas).

L'autisme ne se guérit pas. Il n'y a pas de traitement médical spécifique mais on peut cependant traiter un grand nombre de symptômes problématiques et limitants par des traitements thérapeutiques et des méthodes pédagogiques appropriées.

COMPTES ANNUELS 2016

Bilan au 31 décembre 2016

ACTIF	2016	2015
	€	€
Actif immobilisé	10.050.053,07	9.404.429,71
Immobilisations corporelles	10.050.053,07	9.404.429,71
Actif circulant	1.618.189,25	1.704.221,39
Stocks	74.685,47	81.271,92
Créances	849.795,73	604.578,96
<i>Créances résultant de ventes et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an</i>	667.287,67	456.721,61
<i>Autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an</i>	182.508,06	147.857,35
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux	693.708,05	1.018.370,51
Comptes de régularisation	5.223,34	-
TOTAL ACTIF	<u>11.673.465,66</u>	<u>11.108.651,10</u>
PASSIF	2016	2015
	€	€
Fonds associatifs et réserves	1.348.773,70	1.451.084,48
Fonds associatifs	78.247,67	78.247,67
Résultats reportés	1.372.836,81	1.333.524,87
Résultat de l'exercice	(102.310,78)	39.311,94
Subventions d'investissement en capital	9.288.382,66	8.522.704,87
Dettes	1.036.309,30	1.134.861,75
Dettes envers des établissements de crédit		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	212.819,67	254.280,77
dont la durée résiduelle est supérieure à un an	176.556,05	205.868,66
Acomptes reçus sur commande		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	21.292,50	-
Dettes sur achats et prestations de services		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	290.822,28	369.644,77
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		
Dettes fiscales	119.704,45	108.051,40
Dettes au titre de la sécurité sociale	163.276,77	140.603,54
Autres dettes		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	51.837,58	56.412,61
Comptes de régularisation	-	-
TOTAL PASSIF	<u>11.673.465,66</u>	<u>11.108.651,10</u>

Comptes de profits et pertes pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2016

	2016 €	2015 €
Chiffre d'affaires net	2.726.006,85	2.362.205,49
Autres produits d'exploitation	3.791.979,30	3.443.550,40
Variation de stock de produits finis	838,64	8.272,80
Dotations aux amortissements sur subventions d'investissement	286.315,07	258.129,65
Matières premières et consommables et autres charges externes		
- Consommations de matières premières	(496.685,33)	(438.865,16)
- Autres charges externes	(445.210,10)	(316.041,43)
Frais de personnel		
- Salaires et traitements	(4.900.902,21)	(4.320.786,24)
- Charges sociales couvrant les salaires et traitements	(737.496,33)	(651.469,13)
Corrections de valeur		
- Sur immobilisations incorporelles	-	(3.087,73)
- Sur immobilisations corporelles	(325.946,62)	(284.252,18)
Autres charges d'exploitation	(13.085,08)	(18.247,17)
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus	(1.776,29)	(1.633,94)
Autres intérêts et produits assimilés	18.734,81	8.578,55
Intérêts et charges assimilés	(5.083,49)	(7.041,97)
Résultat de l'exercice	(102.310,78)	(39.311,94)

Autisme Luxembourg a.s.b.l.

Centre Roger Thelen
1, rue Jos Seyler
L- 8522 Beckerich

Tél.: (+352) 266 233-1
Fax: (+352) 266 233-33

administration@autisme.lu

Ouvert : 8h-12h / 13h-17h

www.autisme.lu

- Imprimerie 266 233 42
 - Back-Office 266 233 54
 - Cuisine 266 233 49
 - Papier 266 233 43
 - Jardinage 266 233 44
 - Couture 266 233 45
 - Confiserie 266 233 50
 - Céramique 265 503 92
(116, rue de Luxembourg, L-4221 Esch-sur-Alzette)
- TAKE AWAY à Beckerich : 266 233 49
du lundi au vendredi

Plat du jour à emporter
Consultation du menu : www.autisme.lu
Sandwichs à la carte
Catering sur commande

